



COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE

PROCES VERBAL N° 05 – SAISON 2018/2019

Réunion du :	20/09/2018
Présidence :	M. TESSIER Yannick
Présent(s) :	M. CHARBONNIER Jacques, M. DEVID Serge, M. PAUVERT Frédéric, M. PHILIPPEAU Dominique, M. QUIGNON Jacques, M. SALMON Eric
Excusé(s) :	M. BAILLOUX Patrice

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des RG FFF et LFPL.

1. Approbation des Procès-verbaux

Le procès-verbal n°04 du 10/09/2018 est approuvé.

2. Organisation de la Commission

Président : TESSIER Yannick
Secrétaire : CHARBONNIER Jacques
Secrétaire adjoint : PAUVERT Frédéric

Responsable des coupes : TESSIER Yannick
Coupe de l'Anjou : QUIGNON Jacques, SALMON Éric et PHILPPEAU Dominique
Challenge de l'Anjou : DEVID Serge, PAUVERT Frédéric et BAILLOUX Patrice
Coupe des réserves : QUIGNON Jacques, SALMON Éric et PHILPPEAU Dominique
Challenge de District : DEVID Serge, PAUVERT Frédéric et BAILLOUX Patrice

Réserves et réclamations (Restreinte): TESSIER Yannick, CHARBONNIER Jacques, SALMON Eric, DEVID Serge et PAUVERT Frédéric

Vérification des procédures (Forfaits – Matches remis – Joueurs suspendus): TESSIER Yannick, BAILLOUX Patrice, DEVID Serge et QUIGNON Jacques

Suivi des championnats : DEVID Serge, CHARBONNIER Jacques et PAUVERT Frédéric

3. Point sur le championnat

Championnat D5 :

La commission note l'engagement de **Baugé EA Baugeois 4** après la date limite. L'équipe a été intégrée dans le groupe de **D5 groupe J**.

Le nombre d'équipes participant au championnat de D5 est 116.

Championnat D5 et premières phases des Coupes :

La commission établit la liste des équipes de D5 engagées dans des poules de 6 en Coupe des Réserves et Challenge du District Hubert Sourice.

Ces équipes ne seront pas disponibles pour participer à la journée 1 du championnat de D5 reportée au dimanche 28 octobre :

Coupe des Réserves :

CHOLET FCPC 3

CORNE US 2

ECOURLANT AS 2

Challenge du District :

CHAUDRON ST QUENTIN 3

ST LEZIN MAUGES AS 2

BOUZILLE MARILLAIS 2

St GEORGES TREM FC 4

BOURGNEUF STE

LIRE DRAIN O 3

DENEE LOIRE LOUET 2

CHRISTINE 2

E/ANGERS MAFCA-CAF 1

La journée 1 se déroulera à la première date disponible pour les 2 adversaires.

La date limite fixée pour le déroulement de cette rencontre est le 13 janvier 2019.

Un courrier sera envoyé à ces équipes ainsi qu'à leurs adversaires.

Cas particulier :

- ➔ **Pellouailles Corzé FC 1 / Montreuil Juigné BF 1**
Championnat Seniors D1 Groupe B
Du samedi 22 septembre 2018
Match n°20632837

La commission note que le match de Coupe de France **St Ouen des Toits / Pellouailles Corzé FC** est donné à rejouer le **dimanche 23 septembre** par la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions ;

En conséquence la rencontre de championnat **Pellouailles Corzé FC 1 / Montreuil Juigné BF 1** est reportée à la première date disponible.

4. Coupes et challenges seniors

Coupe de l'Anjou

La commission,

Note l'engagement de St Lambert des Levées et de Denée Loire Louet.

Fait le pointage des équipes engagées et établit la liste des équipes disponibles pour le premier tour.

- Équipes engagées : 127
- Équipes en Coupe de France – Tour N° 4 : 13
- Équipes en Coupe des Pays de Loire – Tour N° 3 : 54
- Équipes disponibles pour le premier tour : 60

Procède au tirage du premier tour qui aura lieu le dimanche 30 septembre.

- Nombre de matchs : 30 matchs

Challenge de l'Anjou, Coupe des Réserves et Challenge du District

La commission,

Prend connaissance des résultats des premiers tours.

Félicite les clubs car seul un club a déclaré forfait lors de cette première journée.

5. Match(s) arrêté(s)

↻ **Cholet Asptt Caeb 3 / Champtoceaux Castelv 2** **Challenge du District Hubert SOURICE Groupe F** **Match n°20797269**

La commission,

Prend connaissance de la feuille de match ;

Considérant que la rencontre a été arrêtée à la 13^{ème} minute de jeu car l'équipe de Champtoceaux Castelv 2 s'est retrouvée réduite à 7 joueurs suite à la blessure d'un joueur de l'équipe.

Décide **match perdu par pénalité à l'équipe de Champtoceaux Castelv 2** pour en reporter le bénéfice à l'équipe de **Cholet Asptt Caeb 3** sur le score de 3 à 0.

En application de l'article 26.5 des Règlements des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors masculins de la LFPL

6. Match(s) non-joué(s)

↻ **E/Angers Mafca-Caf 1 / St Georges/Loire 2** **Challenge du District Hubert SOURICE Groupe N** **Match n°20797317**

La commission,

Prend connaissance de la feuille de match et des annotations de la feuille annexe ;

Prend connaissance des différents éléments du dossier.

Considérant les explications fournies par les deux clubs.

Décide **match à jouer à St Georges/Loire** le dimanche 28 octobre 2018.

La commission conseille au club d'**Angers Mafca** de se rapprocher de la ville d'Angers pour la planification de toutes leurs rencontres à domicile.

7. Forfait(s) Général(aux)

↻ **MARTIGNE ES LAYON 2 – U13 D3 Groupe E**

Amende de 90 € (triple des droits d'engagements – Annexe 5) conformément à l'article 26 des Championnats Jeunes.

8. Forfait(s) partiel(s)

La Commission enregistre le forfait pour en reporter le bénéfice à son adversaire du jour sur le score de 3 à 0.

Amende égale au droit d'engagement + indemnité au club adverse : *Annexe 5 – Article 26 des Règlements Généraux LFPL.*

➤ Forfait(s) Jeunes

Date rencontre	N° rencontre	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
08/09/2018	20677465	U15 - D3	J	Angers Lac de Maine 2	35 €	100 €
08/09/2018	20676871	U17 - D3	B	Gj Maze Baune Val B 2	35 €	100 €
08/09/2018	20676843	U17 - D3	A	E/Tiercé-Briollay 2	35 €	100 €
08/09/2018	20799658	U18F - N1	A	Angers Ndc 1	35 €	100 €
09/09/2018	20676957	U17 - D3	E	Gj Torfou Sev Moine 2	35 €	100 €
15/09/2018	20677245	U15 - D3	B	Gj Du Vihiersois 3	35 €	100 €
15/09/2018	20676707	U17 - D2	A	Gj Doué Puyvaudelnay 2	35 €	100 €
15/09/2018	20782446	U14F - N2	B	Tiercé Cheffes As 1	30 €	100 €

➤ Forfait(s) Seniors

Date rencontre	N° rencontre	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
09/09/2018	20775151	D1 Féminine	A	Ste Gemmes/Loire O 1	50 €	100 €
16/09/2018	20797240	Challenge District H.SOURICE	A	Carbay Esperance 1	50 €	-

➤ Forfait(s) Vétérans

Date rencontre	N° rencontre	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
09/09/2018	20839749	Coupe Anjou	-	Angers Copains 6	50 €	-
16/09/2018	20482379	D4	B	E/Trélazé Eglan-Dagu 7	50 €	100 €
16/09/2018	20482376	D4	B	Montreuil Juigné Bf 7	50 €	100 €
16/09/2018	20482245	D4	A	St Jean St Lambert 7	50 €	100 €

9. Courrier(s)

Courriers de M. GRANGEARD François, président du club de Brion Js et de M. VIAU Benoit, secrétaire du club d'Ecouflant As

La commission a pris connaissance des courriers reçus le lundi 17 septembre. L'information demandée est présente au point 3 du présent PV. De plus, elle sera communiquée très prochainement par mail aux équipes concernées.

Courrier de M. BIJOU Edouard, président du club d'Angers Fc

La commission a pris connaissance du courrier reçu le vendredi 14 septembre. Le président répondra.

Courrier du club de Thouarcé Fc Layon

La commission a pris connaissance du courrier reçu le mercredi 19 septembre.

Elle rappelle que les horaires pour les rencontres de championnat seniors sont :
Le dimanche à 15 heures ou à 13 heures, si cette rencontre est un lever de rideau.
Tout autre horaire doit obtenir l'accord des adversaires.
Voir article 15 des championnats régionaux de la LFPL.

10. Prochaine(s) réunion(s)

Jeudi 04 octobre 2018

Jeudi 18 octobre 2018

Le Président	Le Secrétaire
Yannick TESSIER	Jacques CHARBONNIER

